L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE — COMMERCIAL ET LITTERAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.

No. 904. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 19 JUIN 1828. Vol. I.

Conditions—L'ABEILLE paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'UNE PISTOLE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $10, en payant six mois d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville avant la fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera d'envoyer la feuille à ceux qui ne feront pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois et quatre gourdins pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent traiter à abonnement à l'année : les prix sont de $40 à 80, y compris la feuille selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St.-Charles, chez le juge Morel Guichard.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Thérèse Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Roze, imprimeur.

Aux Attakapas, à Mr. Dumartrait, et à Opelousas, Bryant.

Etats-Unis.

POUR NORFOLK ET RICHMOND,

Le beau brick WILLIAM & HENRY, doublé et chevillé en cuivre, capitaine [illegible], partira incessamment.— Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue de [illegible] ou à

3 mai BOWERS, OSBORNE [illegible].

POUR BOSTON.

Le [illegible] ayant presque toute sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

7 mai J. W. ZACHARIE & Co.

POUR BOSTON.

Le brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre MEXICO, capt. Patterson, ayant une partie de sa charge engagée, et partie disponible, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

8 mai No. 56 rue Nouvelle.

POUR LIVERPOOL.

La superbe navire GEORGE CLINTON, capitaine Hayward, partira sous peu de jours. Pour passage seulement, s'adresser à bord au capitaine, ou à

R. G. L. DE KEYSTER,

8 mai 75, rue du Canal

POUR LIVERPOOL.

La barque UNITY, a besoin d'environ 200 balles de coton pour compléter son chargement ; pour fret duquelles on peut s'adresser au capitaine à bord, ou à

1er mai JOHN A. MERLE & Co.

A FRETER,

Le beau brick SPLENDID, capitaine D. Collins, sera prêt à recevoir son chargement dans peu de jours. Pour les conditions, s'adresser à bord ou à

26 avril JOHN CLARK.

POUR BOSTON,

Le superbe brick [illegible], ayant partie de son chargement engagé, sera bientôt expédié. Pour le reste du fret, le passage, ayant des engagemens supérieurs, s'adresser à

29 avril JOHN CLARK, rue Bienville.

POUR NEW-YORK,

La nouvelle ligne de [illegible] part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 5 et 25 de chaque mois, comme suit :

Le navire KENTUCKY, cap Robbins.

Le navire TALMA, capt Marshall.

Le navire ILLINOIS, capt Waterman.

Le navire TENNESSEE, capt. Poulter.

Le navire LOUISIANA, capt. Price.

Le public peut compter sur l'exactitude du départ des susdits navires.

L'époque de leur départ de New-York, est fixée aux 1er. et 15 de chaque mois.

25 oct *Foster & Hutton.*

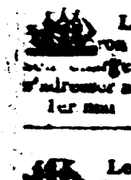

SANGSUES à 50 cents.

A VENDRE chez Pourcigna & Co. au coin des rues Royale et St.-Pierre.

Les articles suivans sont offerts à des prix modérés, savoir :

Elexir anti-glaireux du Dr. Guillié
5 livres sulfate de quinine
Bandages herniaires, sondes
Bougies et canulles en gaume élastique
Pituliers à l'usage des pharmaciens
Boites en cartons assorties
Blanc des sultans pour adoucir la peau
Rouge pour la toilette
Pastilles de serail pour parfumer les appartemens
Brosses de capillue inodore
Mora Japonais &c. &c. 18 avril.

Chapeaux Blancs, de castor.

NICHOLS & KERR [illegible] par le navire Talma, un assortiment de CHAPEAUX BLANCS, de première qualité de la dernière mode de New-York.

3 avril

Europe.

Passage pour l'Angleterre ou la France.

Le brick Swan, [illegible] sous dix jours, [illegible] dans deux [illegible] ; ceux qui désireront trouver une meilleure occasion, ne pourront trouver une meilleure que celle-ci. Ce bâtiment a deux chambres [illegible] très-bien aérées etc. S'adresser sur le champ au [illegible] à bord, vis-à-vis le Principal, ou à

29 Mai. S. P. MORGAN & Co.

Pour Rio Brasos, de Deme, et le Colonie d'Austin.

Le goëlette Little Zoé, capt. Berven, a [illegible] une partie de son chargement engagé, partira définitivement le 1 juin prochain. Pour le reste [illegible] s'adresser au capitaine à bord ou à ANDREW GIBSON,

5 juin Rue de la Levée, N°. 51.

POUR LA HAVANE.

Le beau brick, bien connu, WILLIAM, [illegible] capitaine, partira [illegible] ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira [illegible]. S'adresser à

LEVI M. GALE,

6 juin. Rue Conti N°. 28.

POUR BAYOU SARAH, BATON-ROUGE, *Plaquemines et les lieux intermédiaires.*

Le beau bateau-à-Vapeur COURTRAND, d'une marche supérieure, capitaine P. Edgerton, fera régulièrement les voyages entre les places ci-dessus et partira [illegible] à midi. Il a de très bonnes commodités pour les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

19 Déc. JAMES [illegible]

POUR BAYOU SARAH, POINTE-COUPEE, *Et tous les lieux intermédiaires.*

Le bateau à vapeur RED-RIVER, venant d'être réparé, reconmencera ses voyages régulièrement de la Nlle-Orléans [illegible] partira tous les Mardis à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

L. MILLAUDON.

POUR NATCHEZ.

Et tous les lieux intermédiaires.

Le bateau à vapeur WALK-IN-THE-WATER, capitaine Stephen Vail, partira régulièrement tous les Ler. 10 et 20 de chaque mois, et des Natchez tous les 5, 15 et 25, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 17 déc.

POUR LE BAYOU SARAH,

Lausse-Rivière, Baton-Rouge, Plaquemines, et les autres débarquements,

Le bateau-vapeur, breig-ple premier, FLORIDA, [illegible] C. Laurella, part d'ici tous les [illegible], à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les [illegible] à quatre heures du matin. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

1 sept *Joseph T. Baudue.*

DEMANDE.

Un élève en pharmacie bien recommandé, trouverait à s'employer en s'adressant au bureau de cette feuille. 23 avril.

PANORAMA DE PARIS.

Une grande peinture panoramique de la ville de Paris est maintenant ouverte au public dans la place du cirque.

La vue est prise du haut du toit de la partie méridionale des Tuileries; en conséquence le spectateur doit se figurer qu'il est placé [illegible] entre [illegible] et [illegible] commande une partie considérable de la capitale.

Immédiatement sous les yeux du spectateur, vers le nord, sont les [illegible] appartemens du Roi, et sur la droite la vaste galerie des tableaux se prolonge à l'est jusqu'au Louvre. Cette galerie borne la place du Carrousel vers le sud et la nouvelle galerie vers le nord. Au milieu de cette place s'élève l'arc de triomphe; c'est là que l'empereur avait coutume de passer en revue ses [illegible] avant leur départ pour leurs immortelles [illegible] et cette enceinte a mille fois retenti de la musique guerrière. Du côté occidental du palais, le spectateur plane sur le jardin des Tuileries, et au delà, dans le lointain il apperçoit le palais du gardemeuble et les Champs Elysées.

—Ce spectacle intéressant est ouvert au public, tous les jours depuis 9 heures jusqu'à 5 de l'après-midi. Entrée quatre escalins par personne, ou une piastre particulièrement.

30 Avril.

ESCLAVE EN MARONNAGE.

PARTI [illegible] dans le courant de ce mois, de chez la soussignée, une négresse créole nommée CATHERINE, taillé de 5 pieds 2 pouces, [illegible] figure allongée, [illegible] et est partie marronne ainsi que [illegible] quet de marchandises. La personne qui [illegible] ramènera, recevra quatre-vingts gourdins de récompense, en s'adressant à la gentille, rue chaussée, au faubourg St. Claude près du cimetière.

3 Mai 3[illegible] [illegible] BOUQUETTE.

ENFANS D'EMPLOI.

Un jeune homme, [illegible] recommandé, désirerait trouver [illegible] de [illegible] dans un café, [illegible] ou bien [illegible] une habitation. S'adresser au bureau de l'Abeille, où l'on donnera les [illegible] renseignemens.

28 mai.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour du premier District Judiciaire.

Clarisse Duque, femme de Théodore [illegible], [illegible] Théodore [illegible]

SUR motion de P. A. [illegible], avocat de la [illegible] demanderesse, et la [illegible] étant convaincu par [illegible] que le shérif de la [illegible] d'Orléans, ordonne et adjuge que [illegible] mérité par défaut rendu sur ce cas le 26 Décembre dernier, est maintenant confirmé et [illegible] opposition de biens existe dès-ce jour entre [illegible] demanderesse et le défendeur, son mari, conformément à la loi. Et la Cour étant [illegible] faite [illegible] par la [illegible] quand la [illegible] elle en [illegible] comme [illegible] ordonne et adjuge qu'elle [illegible] pour la somme de trois [illegible] quatre [illegible] quatre cents, montant de la somme appartenant à elle au [illegible] et qu'elle reprenne possession du terrain mentionné dans sa pétition, ainsi que des esclaves et bestiaux qui y sont aussi compris, savoir : Un arpent de [illegible] ainsi [illegible] trouvé sur quatre vingt arpents de [illegible], un nègre nommé Alexis, un nègre [illegible] nommé Marianne avec [illegible] un cheval bai, et un tombereau avec [illegible] Et [illegible] il [illegible] que le [illegible]

[illegible] 1828.

(Signé) JOSEPH A LEWIS

Signé 9 Février 1828. JOHN LEWIS greffier.

Bureau du shérif, Cité d'Orléans, le trente de [illegible] 1828.

*Je certifie par le présent que la pièce ci-dessus est une [illegible] d'un jugement primitif enregistré [illegible] de cette Cour, en février [illegible] de [illegible] la signature et le [illegible] de la ville de la Nouvelle-Orléans, le [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible]